

REUSSIR de l'Agriculteur Aisne

n° 01
du 4 janvier 2013
94ème année
2,94 euros
www.agriculteur-aisne.com



Editorial



Philippe Pinta,
Vice-président
de l'Union
des Syndicats
Agricoles de l'Aisne

2013, année de défis

Globalement, 2012 restera comme un bon cru pour la majorité de nos filières agricoles, tout en sachant que, individuellement, certains connaissent des situations plus difficiles.

En 2013, de nombreux défis nous attendent.

Celui de la réforme de la politique agricole commune avec des conséquences qui pourraient être très importantes pour nos exploitations.

Les défis de l'environnement, avec souvent des normes sans bénéfice pour la nature et perverses pour les productions animales et végétales.

Le défi alimentaire, en produisant davantage pour répondre aux besoins croissants des populations de la planète.

Le défi du non-alimentaire, en développant la chimie végétale.

Le défi de la compétitivité, pour nos entreprises afin d'avoir des prix de revient générateurs de revenu.

Pour atteindre tous ces objectifs, nous avons besoin d'une équipe forte, déterminée, combative, crédible, reconnue avec une vision d'avenir pour notre agriculture axonaise. Ce sera le premier défi à relever en votant massivement du 21 au 31 janvier 2013 pour désigner vos représentants à la Chambre d'agriculture de l'Aisne.

Notre avenir est entre nos mains.

Bonne année à tous.



Elevage

La viande bovine fait son cinéma

Dans l'Aisne, rendez-vous le 15 janvier. **p.4**



Photo S. Leitenberger

■ Débat



«L'avenir du colza dépend des biocarburants»

Si Bruxelles réduit la part des biocarburants, les surfaces de colza diminueront fortement et l'auto-provisionnement en protéines de la France se dégradera. **p.1**

■ Magazine

La renaissance de l'esturgeon

En Aquitaine, des chercheurs de IRSTEA travaillent au retour du caviar «made in France». **p.24**

Union des Syndicats Agricoles de l'Aisne 90 ans d'écoute et d'accompagnement des agriculteurs, viticulteurs de l'Aisne

ENSEMBLE NOUS REPONDONS A VOS BESOINS

Notre métier c'est aussi vous conseiller dans les domaines réglementaires
juridiques - fiscaux - environnementaux - sociaux...

Vous vous posez une question : appelez-nous au 03.23.22.50.50.

